

# La Seine-Saint-Denis en 2022 : une gauche forte, une abstention aiguë, des inégalités croissantes

*Wilfried Serisier*<sup>1</sup>

Après les élections de 2022, la Seine-Saint-Denis constitue-t-elle toujours une exception politique dans le paysage national, notamment par la permanence de son ancrage historique à gauche, mais aussi du fait de l'importance du problème des banlieues et de la question postcoloniale [Giblin, 2016] ? Depuis 2005, des investissements importants ont été engagés pour la rénovation urbaine, il n'y a pas eu d'émeutes urbaines, sinon très localisées, mais ce n'est pas pour autant que la ségrégation sociale et raciale a cessé. D'importantes difficultés sociales persistent. Deux fois supérieur à la moyenne nationale, le taux de pauvreté [Chevrot *et al.*, 2020] est le plus élevé de France métropolitaine (27,9 % contre 14,1 %, en 2017). Avec 85 200 allocataires du RSA en 2018, plus de 11 % de la population totale est couverte par cette prestation (en incluant conjoints et personnes à charge). Le système de protection sociale permet partiellement de réduire les inégalités. Sans redistribution, le taux de pauvreté serait encore plus élevé (39,4 %). Le niveau de vie médian de 17 310 € en 2017 reste le plus faible de France métropolitaine [Chevrot *et al.*, 2020]. 40 % de la population vit dans les 63 quartiers prioritaires du département. La crise sanitaire a relancé les inégalités puisque les populations locales ont été surexposées à la vulnérabilité sociale (accroissement de l'aide alimentaire et des allocataires du RSA), par leur habitat (logements précaires et suroccupés) et par leurs activités (de nombreux actifs occupant des métiers de « première ligne » dans toute l'Île-de-France). Par ailleurs, une partie des habitants

*Herodote*, n° 187, La Découverte, 4<sup>e</sup> trimestre 2022.

---

1. Docteur, Institut français de géopolitique.

de Seine-Saint-Denis est confrontée à la discrimination raciale<sup>2</sup>. Nous sommes pourtant dans un territoire qui connaît une transformation urbaine accélérée avec les chantiers du Grand Paris Express, le renouvellement urbain et l’horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Comment cette situation se traduit-elle dans les rapports de force politiques ? La séquence présidentielle/législative de 2017 avait vu le poids du vote favorable à Jean-Luc Mélenchon et les candidats LFI avaient conquis les circonscriptions socialistes du département. La séquence locale de 2020, en rupture avec ses résultats, montrait le renforcement de la droite et un rééquilibrage à gauche au profit du PS. Celle de 2022 marque l’hégémonie de la gauche radicale dans le département. Non seulement Jean-Luc Mélenchon obtient son score le plus élevé de France métropolitaine (33 % des inscrits), mais huit semaines plus tard, aux législatives, les candidats de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) réalisent le grand chelem, ce que le Parti communiste français (PCF) avait réussi en 1978.

Toutefois, cet ancrage fort de la gauche dénote une réelle recomposition des rapports de force à gauche et on peut s’interroger sur l’avenir de la « banlieue rouge » marquée par l’importance de la fédération du PCF, la culture et l’histoire communiste. Cet ancrage se déploie sur le fond d’une nouvelle montée de l’absentéisme et d’une question raciale toujours préoccupante. Enfin, ces dynamiques politiques se déroulent au sein d’une métropole inégalitaire dont la gouvernance est en panne.

### **Une séquence 2022 en continuité avec 2017 mais en rupture avec les municipales de 2020**

La montée du vote Jean-Luc Mélenchon montre que la séquence nationale de 2022 est en continuité avec celle de 2017. En revanche, elle est en rupture avec les élections municipales de 2020. Comme en 2017, La France insoumise avait fait une forte percée, les états-majors de gauche espéraient sa confirmation, voire pouvoir conquérir des municipalités. Ce fut le contraire : la droite républicaine se renforçait dans un contexte de stabilité en Île-de-France [Subra et Serisier, 2021] en conservant 22 municipalités. La République en marche (LREM) et La France insoumise (LFI) n’ont joué qu’un rôle marginal en n’obtenant que quelques maires adjoints et conseillers municipaux. Après 2020, 840 230 Séquano-Dyonisiens vivent dans des villes dirigées par un maire de droite UDI, LR ou DVD (divers droite) contre 777 000 par un maire de gauche, PCF, PS ou DVG (divers gauche).

2. Conseil départemental/Harris Interactive, *Baromètre des discriminations*, juin 2020.

Si les deux villes de +100 000 habitants du département sont toujours gouvernées par la gauche, Montreuil (PCF) et Saint-Denis (PS), la liste d'Union de la droite a conquis la quatrième ville du département : Aubervilliers. Au lendemain des municipales de 2014, PCF et PS pilotaient le même nombre de villes mais depuis 2020, l'équilibre des rapports de force internes à la gauche tourne désormais à l'avantage du PS avec 8 villes (6 pour le PCF).

Par ailleurs, les municipales de 2020 ont été marquées à la fois par une forte abstention et par une fragmentation partisane. L'inflation des listes de gauche a été à son comble avec une centaine de listes et une hétérogénéité flagrante des alliances. L'absence d'accords départementaux, l'éclatement des forces de gauche et les contradictions de l'ancrage des militants LFI (des alliances avec le PCF, des listes autonomes contre le PCF...) expliquent la multiplicité des assemblages des listes de gauche, et donc le basculement de certaines villes (Aubervilliers, Saint-Denis, Villetaneuse...). L'éclatement de la gauche ne doit pas masquer celui de la droite républicaine à travers la création de Soyons libres par Valérie Pécresse, l'aspiration «centriste» de militants Républicains et l'avancée des listes divers droite. Enfin, alors que les listes citoyennes se disent apolitiques, elles cèdent elles aussi à l'éparpillement – listes participatives, listes d'inspiration diverse (parfois Gilets jaunes), listes citoyennes de gauche –, voire s'opposent, comme à Aubervilliers.

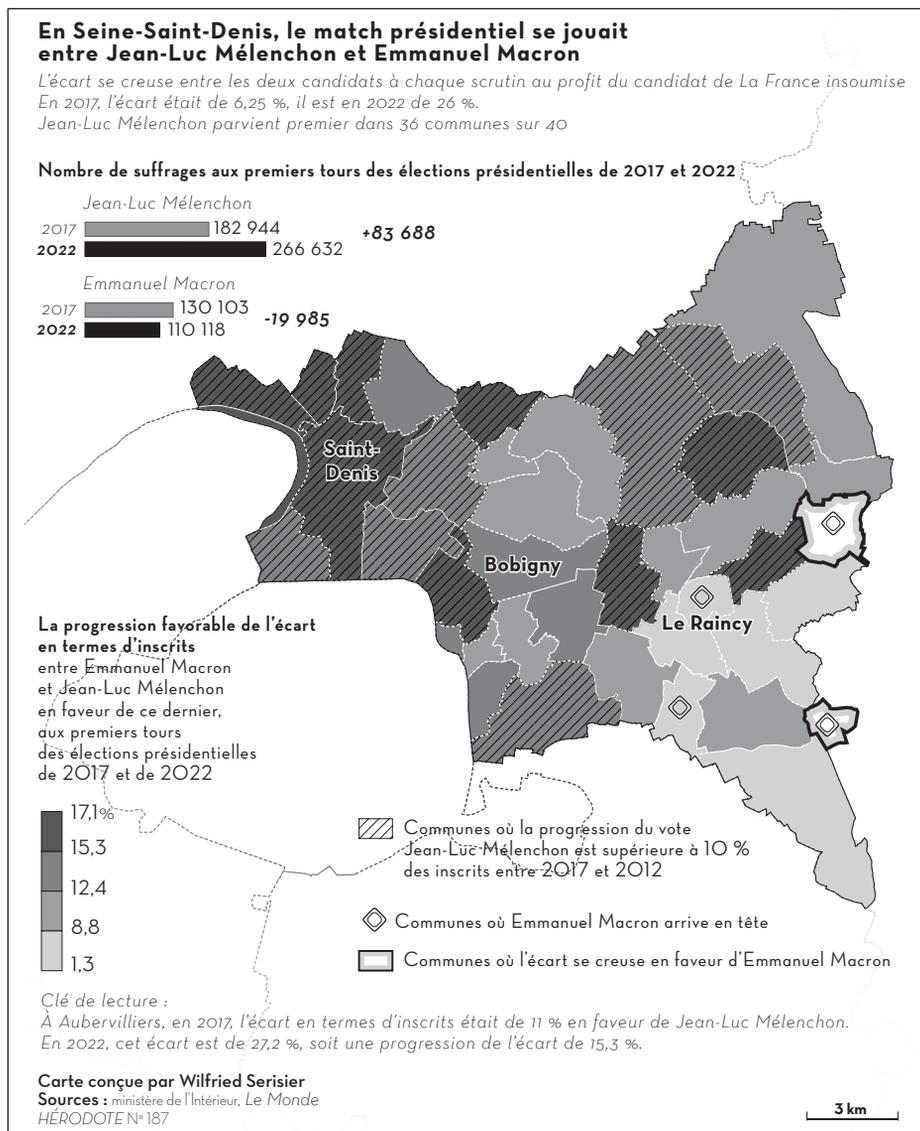
Les élections départementales de 2021 se sont soldées par un renforcement de la coalition de la gauche emmenée par le socialiste Stéphane Troussel, président du Conseil départemental (PS, EELV, PCF) avec deux sièges conquis par la gauche (Saint-Ouen et Sevran) et un perdu par le PCF, des conséquences presque logiques des municipales.

Ainsi, «il en résulte une faible lisibilité et une grande variabilité des rapports de force politiques en Seine-Saint-Denis, territoire où plus qu'ailleurs sans doute s'impose, avec la marginalisation des partis traditionnels, un fort désir de changement» [Bellanger et Rey, 2018].

### **En 2022, l'ancrage fort à gauche masque une reconfiguration des rapports de force**

La séquence électorale 2022 peut se caractériser par deux phénomènes, un ancrage incontestable à gauche de l'électorat et un recul de la majorité présidentielle dans un contexte de très forte abstention. Ils se réalisent sur fond d'une reconfiguration des rapports de force au sein de ce bastion de gauche avec le recul des partis communiste et socialiste, notamment à l'ouest de la Seine-Saint-Denis, mais également le recul des partis de la droite républicaine.

CARTE 1. – EN SEINE-SAINT-DENIS, LE MATCH PRÉSIDENTIEL SE JOUAIT ENTRE JEAN-LUC MÉLENCHON ET EMMANUEL MACRON



Hérodote, n° 187, La Découverte, 4<sup>e</sup> trimestre 2022.

## Douze circonscriptions sur douze pour la Nouvelle Union populaire écologique et sociale...

Pour les représentants de la Nupes, ce département semble être un symbole de leur réussite électorale avec une candidate au perchoir de l'Assemblée nationale (Fatiha Keloua Hachi, Nupes-PS, 8<sup>e</sup> circonscription) et un candidat élu président de la commission des Finances (Éric Coquerel, Nupes-LFI, 1<sup>re</sup> circonscription). Il faut dire qu'il est le territoire de plusieurs très proches de Jean-Luc Mélenchon et de celui de Stéphane Troussel, membre du bureau national du PS qui a fait partie des négociations pour la formation de la Nupes dont il a perçu les bénéfices pour le département en cas de victoire.

À l'issue de la séquence présidentielle/législatives 2022, l'hégémonie de la gauche dans le département est évidente avec un total de 39 % des inscrits pour les candidats de gauche à l'élection présidentielle (45 % en 1981, 36,5 % en 2012), confirmée par le « grand chelem » des législatives : sur les 12 circonscriptions, 12 députés Nupes (dont 6 sortants<sup>3</sup>) ont été élus dont 1 Nupes-PS, 1 Nupes-POI<sup>4</sup>, 2 Nupes-PCF, 8 Nupes-LFI (parmi eux des leaders comme Aurélie Trouvé, présidente de l'Union populaire, Alexis Corbière, Éric Coquerel, Bastien Lachaud, Clémentine Autain). Enfin, les candidats Nupes ont réussi à ravir trois circonscriptions à des députés sortants de la majorité présidentielle et deux à la droite républicaine.

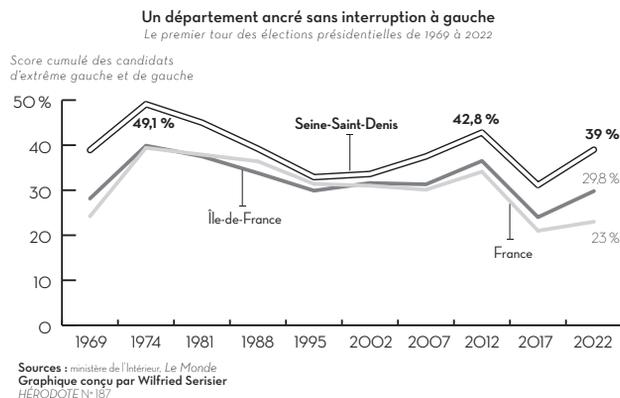
À l'élection présidentielle, les résultats de la candidature de Jean-Luc Mélenchon montrent un gain de près de 10 % des inscrits par rapport à 2017 (de 24 % à 33,6 %, +82 500 voix) et de plus de 20 % par rapport à 2012. Dans toutes les communes, le vote Jean-Luc Mélenchon s'accroît y compris dans celles dirigées par la droite comme Aulnay-sous-Bois (+11 % des inscrits entre 2017 et 2022) ou dans des communes « bourgeoises » comme Le Raincy ou Villemomble. Dans les villes populaires, le score dépasse les 40 % d'inscrits. En 2017, en Île-de-France, 17 % des inscrits votaient Jean-Luc Mélenchon (24 % pour l'ensemble des candidats de gauche); en 2022, ils sont 23 % (29 % pour l'ensemble des candidats de gauche). L'Île-de-France est devenue la première région mettant la gauche en tête (c'était la Bretagne en 2012 et en 2017) : près de 30 % des inscrits en faveur de l'ensemble des candidats de la gauche et de l'extrême gauche dont 22 % pour le candidat de La France insoumise qui arrivait ainsi devant Emmanuel Macron au premier tour.

---

3. Marie-George Buffet, députée sortante, a laissé la place à sa suppléante Soumya Bourouaha, devenue candidate à la députation sur la 4<sup>e</sup> circonscription, Marie-George Buffet prenant la place de suppléante.

4. Le Parti ouvrier indépendant est le seul parti d'extrême gauche qui a intégré la Nupes avec une seule investiture en France en Seine-Saint-Denis.

## GRAPHIQUE 1. – CANDIDATS DE LA GAUCHE RÉUNIE, 1965-2022



Les tendances observées à l'élection majeure se confirment aux législatives dans un contexte de très forte abstention (39,6 % de participation en moyenne en Seine-Saint-Denis, 47 % en France). Les candidats de la Nupes sont nettement en tête à l'issue du premier tour, en général dans un duel avec un candidat de la majorité présidentielle sauf dans les 5<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> circonscriptions où ils affrontent des candidats de droite. La mobilisation en faveur des candidats de la Nupes est plus forte en 2022 qu'en 2017 : de 28,6 % à 39 % des inscrits. Alors qu'en 2017 seuls trois candidats de gauche parvenaient en tête à l'issue du premier tour (Marie-George Buffet, Stéphane Peu et Clémentine Autain), en 2022, ils sont tous en tête et doublent, voire triplent, les scores cumulés des candidats PCF/LFI/EELV/PS de 2017. Ainsi, les députés sortants de la nouvelle coalition ont tous été réélus plus confortablement (par exemple, Bastien Lachaud, 6<sup>e</sup> circonscription est passé de 17,5 % à 27,2 % des inscrits au second tour).

Les candidats de la Nupes ont conquis cinq circonscriptions, deux à la droite, trois à Ensemble!<sup>5</sup>. Dans la 10<sup>e</sup> circonscription, sauf à l'élection législative de 2012, le député sortant est systématiquement de droite. La Nupes est majoritaire dans trois villes de droite, Aulnay-sous-Bois, Pavillons-sous-Bois et une partie de Bondy,

5. La coalition de la majorité présidentielle composée des partis suivants : Renaissance (ex-République en marche), le Mouvement démocrate (Modem), Horizons, Agir, Territoires de progrès, Parti radical et En commun. En Seine-Saint-Denis, la grande majorité sont des candidats Renaissance, 2 Modem, 1 Horizons, 1 Parti radical. Deux dissidences Renaissance sont à souligner.

fiefs de leaders des Républicains Bruno Beschizza et Philippe Dallier. Dans une campagne tendue, la candidate de la Nupes, Nadège Abomangoli, conseillère municipale LFI de Pantin, évince le seul député sortant LR du département, Alain Ramadier, maire adjoint d'Aulnay-sous-Bois, élu en 2017 face à un candidat LREM. Ce dernier n'obtient même pas son score de 2017 au premier tour alors que son adversaire fait plus du double (14% des inscrits). Il est même second dans sa propre ville ! La candidate Nupes bénéficie du bon report des voix Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle à Aulnay-sous-Bois (50 bureaux sur 51 avaient mis Jean-Luc Mélenchon en tête).

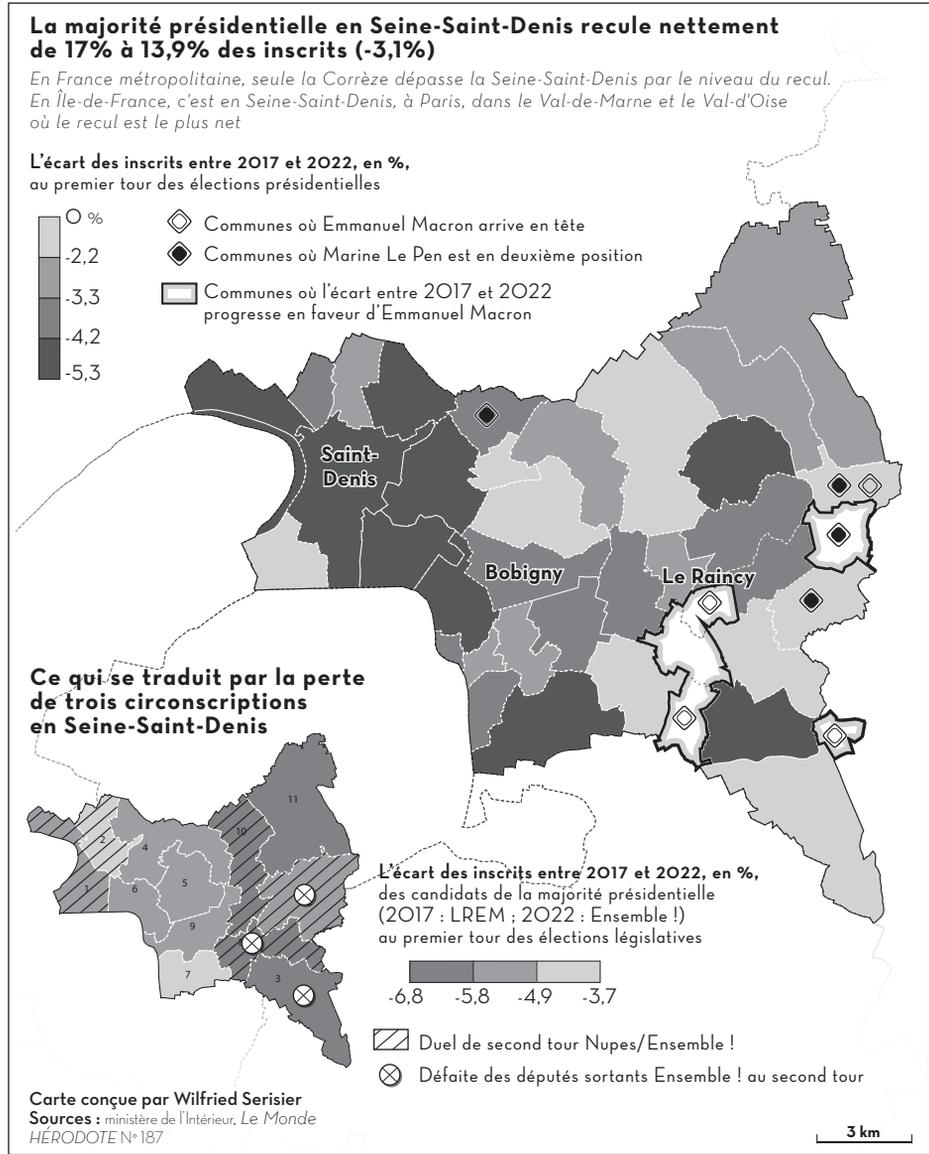
Dans la 8<sup>e</sup> circonscription, à droite jusqu'en 2012, le PS revient grâce à Fatiha Keloua Hachi, militante associative sans poste électif. Les trois villes (Rosny-sous-Bois, Gagny, Villemomble) de la circonscription sont des fiefs de droite où elle devance systématiquement la députée sortante Ensemble ! et finira par être élue avec 3 points d'écart au second tour.

Enfin, dans la 5<sup>e</sup> circonscription, le député UDI sortant, Jean-Christophe Lagarde, élu et réélu depuis 2002, a été battu par Raquel Garrido, Nupes-LFI, conseillère municipale de Bagnolet et appuyée par le premier maire adjoint PCF de Bobigny. Ce choix a pesé dans la victoire car, sans surprise, c'est dans cette ville que les voix ont été décisives pour la Nupes. En effet, en 2020, l'équipe de Jean-Christophe Lagarde avait subi un premier revers après la reconquête de la ville de Bobigny par le PCF. En 2022, dans une campagne tendue, Raquel Garrido parvient à devancer le candidat sortant de plus de 1 000 voix au premier tour et de plus de 1 700 voix au second tour. Si le député sortant est premier à Drancy aux deux tours, son score est en baisse par rapport à 2017 sur l'ensemble de la circonscription (y compris sa ville, et tout particulièrement à Bobigny) et il est victime d'un mauvais report au second tour des autres électeurs d'Ensemble ! et de la droite. On peut observer un rebond de la participation à 2,5% des inscrits de la circonscription à Drancy, Bobigny ou Le Bourget.

### Un recul net de la majorité présidentielle

En 2017, Emmanuel Macron obtenait un score important pour un mouvement émergent, confirmé par les victoires de trois députés LREM au second tour de 2017 dans des circonscriptions dont les députés sortants étaient socialistes. Il n'en est rien en 2022 : Emmanuel Macron perd 20 000 suffrages, 5% d'inscrits entre 2017 et 2022 au premier tour, mais encore plus entre les deux tours : 41 000 voix, c'est dire le manque d'adhésion au président de la République en Seine-Saint-Denis. Cette perte se traduit aux élections législatives par 50% de voix en moins pour les candidats Ensemble ! Seuls six candidats de la majorité présidentielle parviennent au second tour, dont les trois députés sortants (plus de 40% des suffrages exprimés).

CARTE 2. – LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE EN SEINE-SAINT-DENIS RECULE NETTEMENT



Hérodote, n° 187, La Découverte, 4<sup>e</sup> trimestre 2022.

La 12<sup>e</sup> circonscription, à droite jusqu'en 2012, avait vu l'élection en 2017 de Stéphane Testé, maire adjoint PS de Clichy-sous-Bois devenu LREM, face au maire UDI de Coubron, Ludovic Toro. Sur les six communes de cette circonscription, cinq ont des maires de droite dont Le Raincy, le « Neuilly de la Seine-Saint-Denis », où le candidat Emmanuel Macron est arrivé en tête au premier tour (fait rare dans le département). Face au député sortant LREM se présente le seul représentant du Parti ouvrier indépendant investi par la Nupes, sans attache avec la circonscription, Jérôme Legarve, qui est néanmoins en tête aux deux tours. Il devance même le député sortant dans sa propre ville de Clichy-sous-Bois.

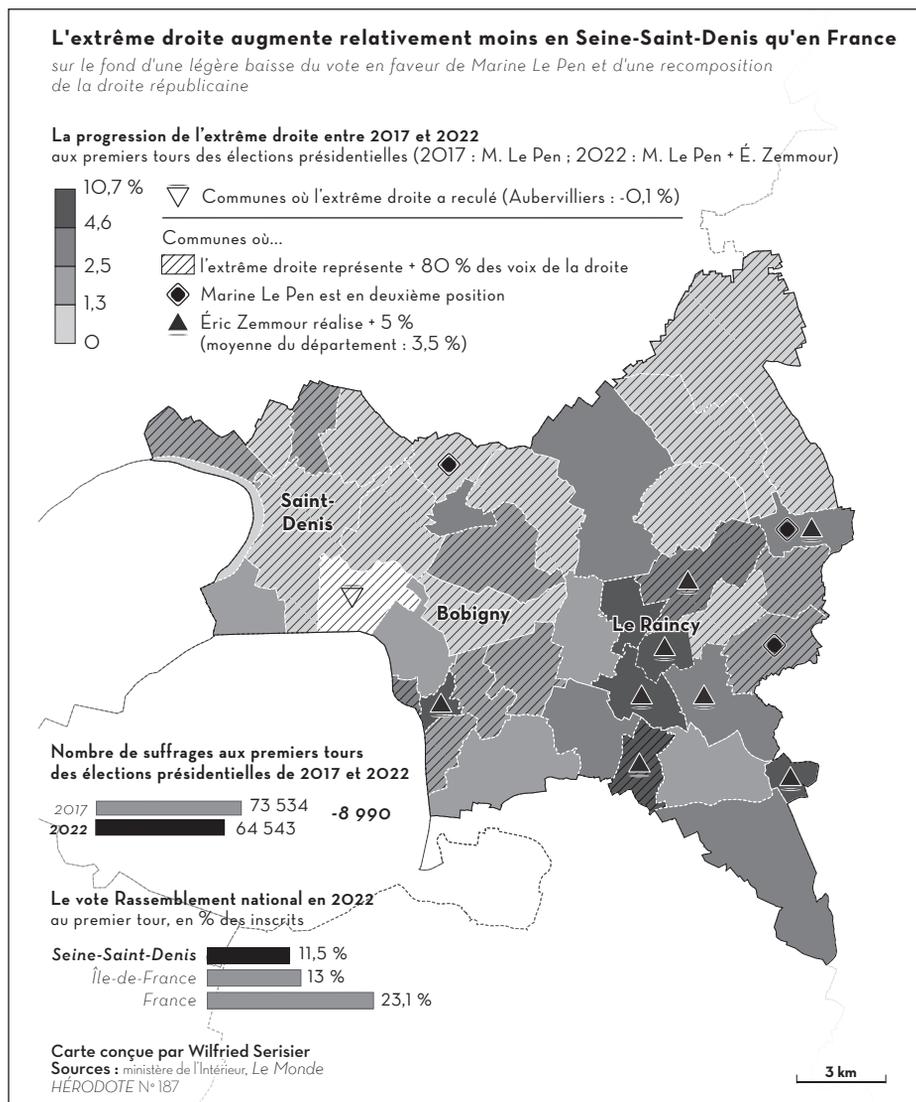
### Une reconfiguration locale des rapports de force en cours

Les candidats des partis républicains de droite comme de gauche réalisent de bien maigres scores. À droite, Valérie Pécresse, malgré de nombreux maires LR, UDI et Libres, recueille 2,2 % des inscrits (3,4 % en France), soit une baisse de 7 % par rapport à la candidature LR de 2017 ! Ce score se traduit aux législatives par la chute des 5<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> circonscriptions au profit de la Nupes et de faibles scores des élus de la droite républicaine, presque tous devancés par le RN. À gauche, les candidats EELV, PS et PCF à l'élection présidentielle ont des résultats inférieurs à leur moyenne nationale. Aucun candidat EELV n'est investi pour les législatives. Fabien Roussel, dont certaines positions ont été très critiquées par l'électorat de la Seine-Saint-Denis (son abstention sur la loi contre le séparatisme, le soutien à la police...), n'a pas même atteint le score de Marie-George Buffet de 2007, dernière élection présidentielle où le PCF était présent (3 % des inscrits en 2007, 1,45 % en 2022).

Cette hégémonie de LFI (9 députés sur 12 – le député Nupes-POI ayant rejoint le groupe parlementaire LFI) peut interroger sur les conséquences locales de la Nupes : est-ce que la coalition nationale va se traduire localement par des alliances pour renverser des municipalités de droite ? Vers des municipalités Nupes ? Mais dans les villes où la concurrence à gauche est forte, comme à Saint-Denis et Aubervilliers, que se passera-t-il ? En termes de politiques publiques, que peut produire la Nupes ? Une nouvelle manière d'agir pour la banlieue populaire dans le sillon de la banlieue rouge ? Si la coalition nationale ne se prolonge pas sur le terrain, le champ est ouvert à une nouvelle fragmentation électorale. La Nupes correspond à une attente de l'électorat local en termes d'union et de rejet de la majorité présidentielle mais si elle ne parvient pas à convaincre, elle donnera de nouvelles raisons de s'abstenir.

La Seine-Saint-Denis est rentrée dans l'ère post-banlieue rouge au sens strict (maillage territorial par le PCF) mais la gauche radicale incarnée par LFI va-t-elle réussir à s'implanter ?

CARTE 3. – UNE LÉGÈRE BAISSÉ DU VOTE MARINE LE PEN EN SEINE-SAINT-DENIS  
SUR LE FOND D'UNE MONTÉE DE L'EXTRÊME DROITE ET D'UNE RECOMPOSITION  
DE LA DROITE RÉPUBLICAINE



Hérodote, n° 187, La Découverte, 4<sup>e</sup> trimestre 2022.

## **Une décélération du Rassemblement national**

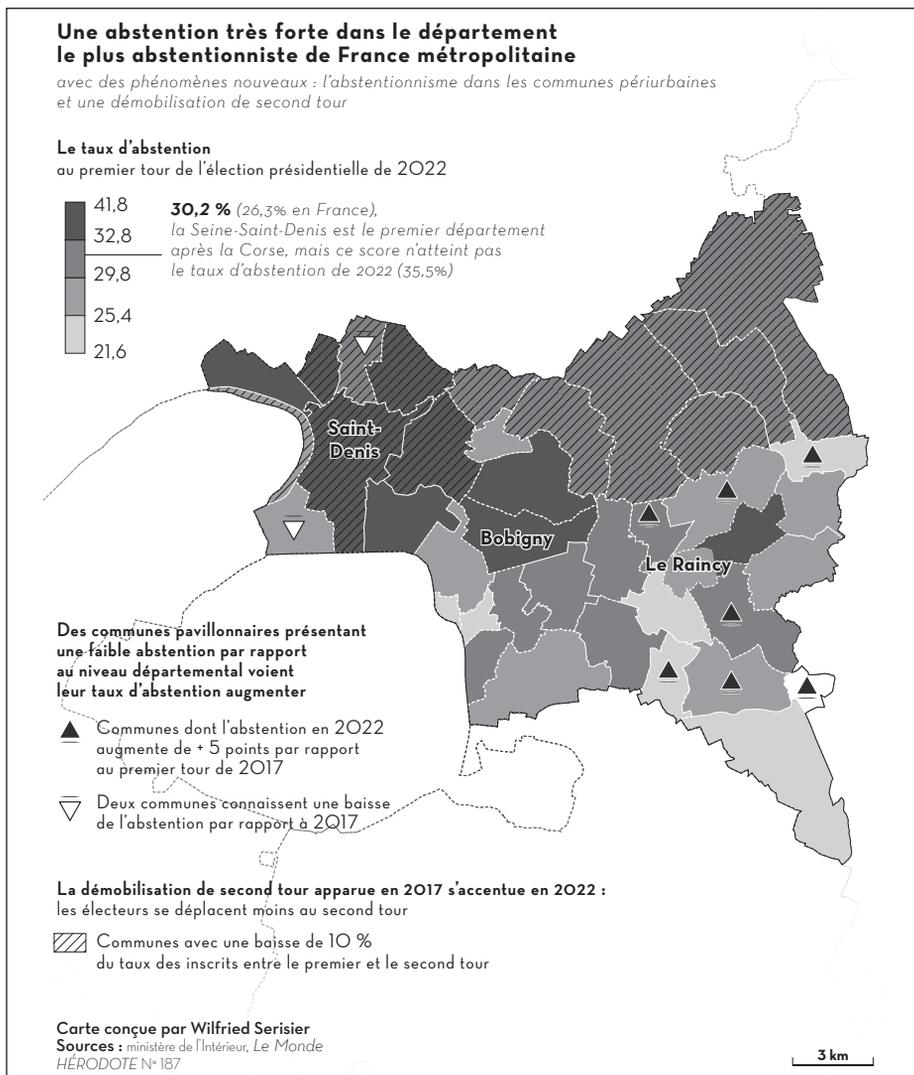
Entre 2017 et 2022, le vote d'extrême droite à l'élection présidentielle (Rassemblement national, Reconquête !, Debout La France) a progressé en France (+3,6 % des inscrits), ce qui est moins vrai en Seine-Saint-Denis (+1,7 %). Il s'est nourri de l'effondrement du vote de la droite républicaine. En Seine-Saint-Denis, il représente désormais 80 % des votes cumulés de l'arc droite/extrême droite, et parmi eux le vote RN représente 52 % (42 % en 2017). C'est dans les communes de l'est du département que la progression de ce vote est la plus forte. Ce sont des communes résidentielles où la population est plus qualifiée et plus aisée qu'à l'ouest du département et où la droite républicaine est bien implantée. La progression du vote d'extrême droite se fait donc à son détriment. Le vote Zemmour atteint 3,5 % des inscrits dans le département (5,1 % en France ; 5,6 % en Île-de-France) en mordant sur l'électorat de Nicolas Dupont-Aignan et du RN, principalement dans les zones de force de la droite. Son plus haut score, qui se rapproche même de celui de Marine Le Pen, se situe au Raincy où se concentrent des ménages riches et qualifiés. Au second tour, Marine Le Pen parvient à mobiliser 14,6 % des inscrits, soit un gain de 1,7 % par rapport au premier tour (+4,9 % en France). Aux élections législatives, on peut observer une légère montée des scores des candidats RN au premier tour par rapport à 2017 malgré la concurrence des candidats Reconquête ! (9 300 suffrages en tout pour 12 candidats). Ainsi, le vote d'extrême droite progresse plus faiblement en Seine-Saint-Denis qu'ailleurs en France.

## **Derrière l'ancrage de la gauche, une nouvelle montée de l'abstention et une question raciale préoccupante**

Ces dynamiques politiques se réalisent dans le contexte d'une nouvelle montée de l'abstention. Après la Corse, la Seine-Saint-Denis détient le record de l'abstention au second tour de l'élection présidentielle en France métropolitaine : 38,4 % d'abstention, soit 10 points de plus que le taux national. Sur les 34 communes franciliennes où le niveau d'abstention au second tour dépasse les 40 %, la moitié est en Seine-Saint-Denis. L'abstention y est plus élevée de 6 points par rapport au second tour de 2017 et de +15,4 % par rapport à celui de 2002.

Au premier tour de 2022, le taux d'abstention départemental est de 32 % (26,3 % en France, 24 % en Île-de-France), soit +4,5 % par rapport à 2017. Il a augmenté dans toutes les communes sauf à Pierrefitte-sur-Seine et Saint-Ouen, deux communes de l'ouest du département. À Saint-Ouen, l'abstention a baissé aux deux tours entre 2017 et 2022, une ville où le niveau de qualification des

CARTE 4. – UNE ABSTENTION TRÈS FORTE DANS LE DÉPARTEMENT LE PLUS ABSTENTIONNISTE DE FRANCE MÉTROPOLITAINE AVEC DES PHÉNOMÈNES NOUVEAUX : L'ABSTENTIONNISME DANS LES COMMUNES PÉRIURBAINES, UNE DÉMOBILISATION DE SECOND TOUR



Hérodote, n° 187, La Découverte, 4<sup>e</sup> trimestre 2022.

habitants augmente. Par ailleurs, les villes de Seine-Saint-Denis où l'abstention est plus élevée que la moyenne sont les mêmes depuis des années : Clichy-sous-Bois (41,8 %, 39,2 % en 2017), Aubervilliers (36,6 %, 33,6 % en 2017), Stains (39,2 %, 35 % en 2017), Bobigny (38,3 %, 35,5 % en 2017) mais elle stagne à Saint-Denis. Dans des communes périurbaines et pavillonnaires, Coubron, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Livry-Gargan, etc., elle est en augmentation alors qu'elle était plus faible que la moyenne départementale dans les scrutins précédents.

L'abstention aux élections législatives a très légèrement augmenté par rapport à 2017 (de 63,6 à 64,1 %) avec une pointe à 75 % à Clichy-sous-Bois. Les appels à la mobilisation de l'électorat de Jean-Luc Mélenchon ont pu jouer dans certaines communes où l'abstention recule de 3 % : Saint-Denis, Saint-Ouen, Romainville. Pourtant, seules deux communes (Les Lilas, Coubron) sont à moins de 50 % d'abstention. Dans les circonscriptions des députés sortants menacés, on ne constate pas un rebond de la participation sauf dans la circonscription du député sortant UDI Jean-Christophe Lagarde, mais sans doute pas en sa faveur.

### **Le défi de la représentativité ou la question raciale en politique**

La place des militants des quartiers populaires, issus de l'immigration post-coloniale, a de nouveau été posée lors de cette séquence nationale à la fois par les débats majoritaires portés dans l'espace public durant la campagne, la mobilisation de certaines thématiques sensibles à l'électorat des quartiers populaires par La France insoumise et la concrétisation attendue dans les investitures aux élections législatives.

Cette question a été réactualisée en deux temps, d'abord au niveau national lors de l'élection présidentielle par un appel de militants des quartiers populaires en faveur de Jean-Luc Mélenchon puis au niveau local lors des élections législatives dans des conflits avec la Nupes.

Dans un contexte de forte montée de l'extrême droite dans les débats de la campagne présidentielle, 120 militants des quartiers populaires de toute la France<sup>6</sup>

---

6. L'appel cite les « luttes ouvrières et pour la dignité » : « du Mouvement des travailleurs arabes, des luttes pour l'égalité femmes/hommes, aux Marches pour l'égalité et contre le racisme, du Comité contre la double peine aux mouvements des sans-papiers, du Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) aux campagnes contre les violences policières et les crimes racistes, de la lutte contre l'islamophobie au Comité Adama, du Forum social des quartiers populaires aux listes citoyennes, des révoltes des quartiers populaires à la campagne Justice et dignité pour les Chibanis, et aux luttes des femmes de chambre, des comités Palestine aux mouvements de solidarité internationale avec les peuples opprimés, du mouvement culturel des quartiers populaires aux luttes pour un logement digne... »

dont une quinzaine de Seine-Saint-Denis ont appelé à voter Jean-Luc Mélenchon dans le cadre d'un collectif national, On s'en mêle, tout en gardant leurs distances avec LFI<sup>7</sup>. Ils affirment leur volonté d'être reconnus comme membres légitimes de la nation, et des acteurs de son histoire. Ils veulent montrer que les banlieues ne sont pas un vide politique malgré l'abstention et rejettent la légitimité des partis à les représenter. En effet, selon eux, les candidats des partis résident souvent ailleurs et ne s'inscrivent pas dans la suite des mobilisations des militants des quartiers populaires. Cependant, ils reconnaissent que, depuis cinq ans, Jean-Luc Mélenchon reprend des thèmes mobilisateurs comme les violences policières, le racisme, l'islamophobie, les discriminations raciales qu'ils subissent au quotidien..., thèmes sur lesquels de leur point de vue les autres partis de gauche ne se sont pas clairement positionnés.

Ces militants s'inscrivent tous dans des mobilisations plurielles comme le mal-logement, la participation citoyenne aux chantiers de rénovation urbaine (Pas Sans Nous, « le syndicat des quartiers populaires »), la lutte contre l'islamophobie, le rejet de la loi « confortant le respect des principes de la République » du 6 août 2021, dite contre le séparatisme. Cette loi basée sur un diagnostic alarmant sur un « séparatisme » de l'« islam radical » ou « politique » alimenté par la « ghettoïsation », a été perçue comme « liberticide », contre les musulmans et visant les quartiers prioritaires. Les échanges sont d'ailleurs vifs au sein de la gauche. Si les députés LFI s'opposent tous clairement au texte gouvernemental, une majorité de députés PCF, dont ceux de Seine-Saint-Denis, s'abstiennent lors du vote final de la loi<sup>8</sup> (pour valider quelques avancées comme la protection d'agents des services publics ou la protection des femmes victimes de polygames). Cette abstention est très mal vécue dans les quartiers populaires y compris parmi les militants communistes. Mohamed A., de Bobigny, fustigeant une loi assimilant les musulmans à des « ennemis de l'intérieur », ne comprend pas cette position parlementaire qui met à mal le travail politique contre le racisme. De nombreux militants des quartiers

7. « Nous ne sommes pas des porteurs de valises des Insoumis. Mais les gens des quartiers doivent prendre conscience du risque de l'extrême droite. Il ne faudrait pas que les ratonnades des années 1970 redeviennent d'actualité. » Ces mots font référence à l'histoire postcoloniale. Post Facebook On s'en mêle, 12 avril 2022.

8. Le président du groupe des députés PCF, André Chassaigne, explique cette position : « Malgré ces quelques progrès que nous avons voulu préserver et qui ont conduit au final plusieurs d'entre nous à s'abstenir, ce texte aura surtout permis à la droite et à l'extrême droite d'être un théâtre pour développer des thèses islamophobes et des attaques contre l'école publique. Nous avons, en toute logique, dénoncé ce qu'il convient d'appeler un véritable détournement du travail législatif au service de postures politiciennes et de discours souvent nauséabonds. C'est pourquoi nous avons refusé de donner notre agrément à ce texte, soit en votant contre, soit en nous abstenant. »

populaires s'opposent à ce texte de loi. Le collectif Pas Sans Nous, associant loi sur la sécurité globale et loi contre le séparatisme, fustige l'amalgame entre religion et apologie du terrorisme. Pour le mouvement La Seine-Saint-Denis au cœur, la loi contre le séparatisme et les positions de vote des parlementaires contribuent à « jeter l'opprobre sur une population déjà excessivement discriminée et stigmatisée... Hier tous trafiquants de drogue, aujourd'hui tous terroristes en puissance... Voilà en somme l'imaginaire d'extrême droite dans lequel vous vous êtes inscrits en votant cette loi » (communiqué de presse, 21 février 2021). Ce mouvement insiste sur le fait que parlementaires et pouvoirs publics ne les entendent pas. L'abstention ou le vote de la loi a radicalisé un certain nombre de militants des quartiers populaires contre les partis de gauche et bien qu'ils se revendiquent de gauche, ils aspirent à dépasser le clivage partisan droite/gauche.

Le sentiment de proximité des organisations des quartiers populaires avec les positions de Jean-Luc Mélenchon s'est accru avec l'Union populaire, créée en octobre 2021 par LFI pour faire le lien avec la société civile et qui a impliqué des acteurs de ces quartiers. Un des signataires de l'appel On s'en mêle commente l'intention : « Les habitants des quartiers populaires, c'est à eux qu'on parle et c'est eux qu'on veut toucher [...]. Premier acte : Aller voter. Deuxième acte : On propose un espace où on construit ensemble. Ce qu'on souhaite c'est aller chercher tous ceux qui ne croient plus à la politique<sup>9</sup>, ceux qui s'abstiennent, qui se sont éloignés de la politique, parce qu'il y a un véritable enjeu<sup>10</sup>. » Et de fait, les quartiers populaires ont voté massivement pour Jean-Luc Mélenchon en Seine-Saint-Denis, à Paris intra-muros, Lyon, Marseille, Toulouse, Montpellier, etc. – même si son électorat ne se réduit pas aux espaces marginalisés des métropoles.

Si les militants évoqués plus haut se sont investis dans la démarche de l'Union populaire, ils espéraient plus de représentativité. Réunis à Stains après la phase des investitures de la Nupes dans une « Assemblée nationale des quartiers populaires », les 200 militants des quartiers font un constat amer. Au cours des négociations, trois membres du collectif ont été proposés mais un seul a été investi<sup>11</sup> : Abdelkader

9. É. Odi, « Ma première présidentielle ne m'enchant pas », Bondy Blog, 9 février 2022.

10. Zouina Meddour, militante du Blanc-Mesnil, engagée pour la Marche pour l'égalité en 1983 puis au MIB, le Mouvement de l'immigration et des banlieues, porte-parole du collectif On s'en mêle, *in* Entretien avec Bondy Blog, On s'en mêle : « 120 acteurs de quartiers soutiennent Jean-Luc Mélenchon », 18 mars 2022.

11. Bien que membre du collectif, Rachel Kéké ne semble pas avoir été proposée mais elle est investie par la Nupes dans la 7<sup>e</sup> circonscription du Val-de-Marne qui comprend les communes de Chevilly-Larue, Fresnes, L'Hay-les-Roses, Rungis, Thiais. Elle gagnera de justesse face à une candidate de la majorité présidentielle.

Lahmar dans la 7<sup>e</sup> circonscription du Rhône<sup>12</sup>. Les militants s'accordent à dénoncer la logique partisane qui a prévalu dans les négociations de la Nupes et le parachutage d'un certain nombre de candidats. Se sentant « trahis », certains ont fait le choix de candidatures autonomes et dissidentes<sup>13</sup>, ce qui fut le cas en Seine-Saint-Denis<sup>14</sup>. La réunion se conclut sur la perspective d'une organisation politique nationale en dehors des partis. Nous sommes dans le cas d'un débat sur la représentativité : ces militants estiment que la voix et le vécu des habitants des quartiers populaires racisés et issus de l'immigration postcoloniale seraient mieux portés si « la diversité ethnoraciale de ces quartiers était mieux représentée au sein des institutions politiques locales » [Le Moigne, Smithsimon et Schafran, 2016].

Ce débat a été intense dans trois circonscriptions de l'ouest de la Seine-Saint-Denis.

La 4<sup>e</sup> circonscription, composée de quatre villes populaires (Dugny, Stains, La Courneuve, Le Blanc-Mesnil), historiquement acquises au PCF, où l'abstention est particulièrement forte (75 % au second tour), a vu trois candidats rivaux, ce qui illustre la complexité de la prise en compte de la question raciale en politique : Aly Diouara, candidat autonome (2,7 % des inscrits) ; Azzedine Taibi, maire PCF de Stains (premier maire de Seine-Saint-Denis issu de l'immigration en 2014), vice-président de l'Union populaire et soutien actif de Jean-Luc Mélenchon (6,7 % des inscrits, arrivé deuxième mais qui se retirera) et Soumya Bourouaha (maire adjointe PCF de La Courneuve, ancienne suppléante de Marie-George Buffet,

12. Qui comprend les communes de Bron, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin et Sathonay-Camp. Il perd au second tour face à un candidat LR à cause d'un mauvais report de voix et d'une forte abstention. Dans sa déclaration à la suite de sa défaite, il dénonce la « trahison » de la maire PS Hélène Geoffroy qui, ayant voté contre l'accord de la Nupes, avait soutenu une candidature PS dissidente au premier tour et avait appelé à voter contre la droite au second tour.

13. Il faut noter l'existence de plusieurs listes dites citoyennes marquées à gauche qui ne s'inscrivent ni dans la Nupes ni dans les listes partisans de gauche (Parti radical de gauche, Fédération de la gauche républicaine). L'exemple de l'« union citoyenne » portée par Rafik Garbit dans la 1<sup>re</sup> circonscription de l'Essonne (notamment Corbeil-Essonnes, Évry-Courcouronnes) : « À l'occasion des prochaines élections législatives, nous avons fait le constat que nous ne pouvions laisser les autres décider à notre place. Nous sommes nombreux à nous opposer aux candidatures imposées de personnes sans valeur ajoutée et aux carriéristes sans véritable engagement pour leur territoire. » Cet exemple illustre combien le sens de l'ancrage territorial semble primer dans les quartiers, malgré de faibles résultats. L'intérêt est sans doute de se positionner sur les prochaines élections municipales.

14. Quelques exemples : dans la 10<sup>e</sup> circonscription du Val-d'Oise. Sanaa Saitouli, militante de terrain et fondatrice de Cergy Demain, Kevin Vacher, dans la 4<sup>e</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône (Manuel Bompard), Djamal Arrouche dans la 10<sup>e</sup> circonscription. S'ils ont tous réalisé des candidatures autonomes, ils soutenaient Mélenchon comme Premier ministre.

candidate officielle de la Nupes-PCF) qui sera élue en parvenant à recueillir 11,3 % des inscrits à l'issue d'une campagne tendue entre communistes.

Aly Diouara est un militant associatif ayant affronté la discrimination raciale, « Français de confession musulmane » comme il se définit, proche dans sa jeunesse des organisations du communisme municipal de La Courneuve mais en rupture totale avec les partis, y compris les organisations liées aux quartiers populaires qui sont, selon lui, d'une autre génération (liée notamment à l'histoire postcoloniale)<sup>15</sup>. Porte-parole d'un mouvement citoyen qu'il a créé, La Seine-Saint-Denis au cœur, il a défini son action comme dépassant le clivage droite-gauche. Il a ainsi commencé son parcours de candidat lors de l'élection départementale de 2021 et est parvenu au second tour (7,8 % des inscrits) face à Stéphane Troussel, finalement réélu. Avec Soukouna Bakary, militant associatif de Saint-Denis, conseiller municipal d'opposition (ayant fait partie de la liste PCF aux dernières élections municipales de 2020), il forme deux listes aux élections législatives, dans les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> circonscriptions notamment face à des députés PCF qui se sont abstenus sur la loi contre le séparatisme. Il estime que la Nupes a « invisibilisé les quartiers populaires » et que les candidats investis ne sont pas « représentatifs » de la Seine-Saint-Denis. Le sens de leur candidature indépendante est l'« autonomie politique des quartiers populaires » en cessant d'« espérer perpétuellement des places au sein des partis politiques, qui au fond ne veulent pas de nous, pour enfin se prendre en main » (communiqué de presse, 9 mai 2022). Ils feront des listes se dénommant « Nous tous à l'Assemblée nationale » qui recueilleront 3 000 suffrages sur les deux circonscriptions. Ils présentent leurs candidats pour laisser le choix aux citoyens lassés par les élites partisanes et faire baisser l'abstention. Les votes en faveur d'Aly Diouara se concentrent à 60 % à La Courneuve, dans quelques bureaux de vote dans le centre-ville et quelques cités. Les votes en faveur de Soukouna Bakary sont pour la moitié localisés dans le nord de Saint-Denis. Si les scores sont modestes, ils souhaitent porter les « préoccupations des habitants » (racisme, violences policières, précarité...). Ils accusent fortement les élites partisanes qu'ils estiment voler la voix des habitants et insistent sur les valeurs de gauche (justice sociale, égalité et dignité).

Azzedine Taïbi, maire PCF de Stains, soutient Jean-Luc Mélenchon dès que celui-ci se déclare candidat et devient vice-président de l'Union populaire en décembre 2021 en portant les valeurs de services publics dans les quartiers populaires. Il n'était pour lui pas question d'être candidat aux élections législatives à ce

15. Refusant de rejoindre le collectif On s'en mêle trouvant que l'initiative tombait tardivement dans la campagne présidentielle, il a estimé que « le collectif n'est pas représentatif de tous les quartiers populaires en France et de leur sociologie, qui a beaucoup évolué depuis les années du MIB », P. Graulle, « En progrès mais peut mieux faire : Mélenchon vu des quartiers populaires », Mediapart, 1<sup>er</sup> avril 2022.

moment-là. Alors que les militants communistes avaient voté pour investir Zahia Nedjar, première adjointe de Stains (issue de la société civile), pour succéder à Marie-George Buffet, elle refuse cette investiture et laisse la place à Azzedine Taibi. Mais les militants communistes de la circonscription lui préfèrent Soumya Bourouaha, suppléante de Marie-George Buffet. Azzedine Taibi, fort de ses appuis locaux et nationaux, maintient sa candidature, et affirme vouloir mettre les quartiers populaires à l'Assemblée nationale. Il accuse la direction nationale du PCF de le discréditer pour avoir soutenu Jean-Luc Mélenchon, et non Fabien Roussel<sup>16</sup>. Au soir du premier tour, sans surprise, il arrive premier dans sa ville (47 % de son score global) mais en deuxième position dans la circonscription (4 335 voix, 6,7 % des inscrits). Il dénonce Soumya Bourouaha comme une candidate « hors-sol », il parle d'un « hold-up électoral » et annonce son retrait du PCF.

Soumya Bourouaha (Nupes-PCF), qui fut maire adjointe à la culture à La Courneuve, arrive en tête avec 7 300 suffrages, soit 11,3 % des inscrits et se trouve être la seule candidate au second tour.

Dans la 6<sup>e</sup> circonscription, le député sortant Bastien Lachaud (Nupes-LFI) a face à lui la candidature de Nabila Djebbari<sup>17</sup> qui se revendique d'une candidature pleinement locale et de gauche. Pour elle et son mouvement Aubervilliers en commun, qui s'est construit lors de la campagne des municipales de 2020, la Nupes n'est qu'un accord entre partis de gauche « pour leur survie ». Une des critiques à l'égard de cette coalition est d'ailleurs le « parachutage » du député sortant, car il ne résiderait pas sur sa circonscription. Dans le matériel de campagne, on peut lire : « Ce n'est pas l'addition des logos à travers des arrangements de partis sans aucune volonté réelle de renouvellement et transformation des pratiques politiques, ces mêmes partis qui imposent par le haut des candidatures sans prendre en compte la réalité de nos territoires et qui visent à dégoûter encore plus les citoyens de la politique et à amplifier l'abstention. Il faut rompre avec ce système. Nous avons besoin de forces nouvelles avec de nouvelles représentativités et ce n'est pas en reprenant et recomposant avec les mêmes que ce renouvellement pourra se faire. » L'alternative citoyenne de gauche réalisa un score de 1 248 voix, 2,25 % des inscrits.

16. Un de ses soutiens, le collectif On s'en mêle, déclare même : « Le PCF est mort et enterré sous les pelletées de mépris jetées par son secrétaire général Fabien Roussel. Depuis sa prise de fonction ce dernier a passé son temps à dénigrer et stigmatiser les habitants des quartiers qu'il qualifie "de frange radicalisée des quartiers périphériques", tout en étant encensé par la droite la plus dure. Le PCF est mort, mais nous, nous sommes en vie et on continuera de s'en mêler ! », Facebook, 14 juin 2022.

17. Elle avait pour suppléante Nadine Guillou, maire adjointe de Pantin et membre du collectif Générations engagées.

Ainsi, ces candidatures, bien qu'elles fassent des scores modestes dans un contexte de forte abstention, posent la question de la représentativité des habitants des quartiers populaires issus de l'immigration : les partis peuvent-ils encore les représenter, même en améliorant les pratiques, et parler en leur nom ? N'est-ce pas aux militants des quartiers populaires de le faire, eux qui y vivent et connaissent leurs préoccupations, en particulier les discriminations raciales et les violences policières... Si la Nupes déçoit, ces listes pourraient localement gagner des points.

### **De la responsabilité de l'État dans la persistance des inégalités**

Le territoire départemental a continué sa métamorphose métropolitaine, pris entre des logiques de paupérisation, de ségrégation et de gentrification. Face à ces constats accablants, le gouvernement ne cesse de proclamer que l'État investit massivement dans le département<sup>18</sup>. Si des solutions ont été timidement mises en œuvre par les services de l'État à travers un plan d'urgence, la renationalisation du RSA vise à apporter de nouvelles politiques publiques pour une meilleure insertion des habitants, et donc une réduction de la pauvreté. Mais, plus que jamais, face à ces enjeux, la question de la gouvernance francilienne, reportée à chaque crise, se pose à l'aube d'une nouvelle donne géopolitique.

En 2018, une mission parlementaire, présidée par François Cornut-Gentille, député LR de la Haute-Marne, et Rodrigue Kokouendo, député LREM de Seine-et-Marne, avait pour objet l'évaluation des politiques publiques étatiques en Seine-Saint-Denis : « Force est de constater que les plans se succèdent, mais que les difficultés économiques, sociales, culturelles et sanitaires des territoires demeurent [...]. L'objectif de ce rapport n'est pas de dépeindre une énième caricature des zones sombres du département, mais bien d'en montrer tous les paradoxes et l'incapacité de l'État à y adapter suffisamment et suffisamment vite ses politiques publiques » [Cornut-Gentille et Kokouendo, 2018].

Le constat fondamental du rapport est que la Seine-Saint-Denis est un territoire emblématique de l'« impuissance publique chronique » de l'État, voire de son « recul » et même de sa « mise en échec » puisque les inégalités sociales et territoriales continuent de s'aggraver.

Ce rapport et la mobilisation des édiles locaux ont rendu possible la mise en place d'un ensemble de mesures annoncé en 2019 par le Premier ministre : « L'État

---

18. Le nouveau préfet, à l'annonce du déploiement territorial du plan de relance (700 millions d'euros), commente un « soutien de l'État inédit par son ambition et son montant », L. Da Veiga, « Seine-Saint-Denis : 700 millions d'euros pour redynamiser le territoire », LesÉchos.fr, 17 septembre 2021.

plus fort en Seine-Saint-Denis » dont l'objectif est de « transformer le département en dix ans » par un « investissement massif » dans le patrimoine (nouvelle sous-préfecture de Saint-Denis, extension du TGI de Bobigny, rénovation de commissariats...) et dans les ressources humaines (création de postes et mesures pour fidéliser le personnel et attirer de nouveaux fonctionnaires issus du département).

En Seine-Saint-Denis, les mutations économiques et démographiques accélérées induisent un « découplage croissant entre l'essor économique du territoire et les fragilités sociales de sa population ». Les habitants ne bénéficient que partiellement de la création d'emplois locaux tertiaires du fait d'un faible niveau de qualification. Le chômage du département reste ainsi élevé et la pauvreté massive. Le taux de pauvreté du département est le plus élevé de France métropolitaine et le niveau de vie médian le plus faible [Chevrot *et al.*, 2020].

Pour répondre à cette paupérisation croissante mais ancienne, Stéphane Troussel, président du Conseil départemental, a su négocier la renationalisation du RSA afin de libérer de nouvelles ressources financières dans le prolongement du plan : « L'État plus fort ». Il a abouti avec le gouvernement à une expérimentation de la renationalisation du financement du RSA dans le cadre de la nouvelle loi du 21 février 2022 dite loi 3DS (pour différenciation, décentralisation, déconcentration, simplification).

La métropolisation se traduit en Seine-Saint-Denis par une accélération des chantiers qui transforment les territoires : les chantiers du Grand Paris Express, des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, les quartiers en renouvellement urbain. La Société du Grand Paris (SGP) a rebattu les cartes en termes d'aménagement du territoire mais pas en termes d'équilibre territorial puisque les lignes du Grand Paris Express sont réalisées plus rapidement dans l'Ouest francilien que dans l'Est<sup>19</sup>.

Si les discours sur les retombées socioéconomiques de ces chantiers réaffirment la transformation de l'image du territoire et l'importance des effets bénéfiques pour les populations, ici et là ont lieu des conflits de basse intensité concernant les atteintes à l'environnement et la spéculation immobilière. Si les retombées en matière d'infrastructures et de logements sont évidentes, reste la question de savoir à qui ils profiteront.

Clairement, une instance de gouvernance régionale manque afin de coordonner l'ensemble de ces nouveaux opérateurs d'aménagement qui font appel à des partenariats public-privé au risque d'une perte de la maîtrise de la puissance publique sur l'aménagement régional.

19. Atelier d'urbanisme parisien, « Mutations dans les quartiers de garde du Grand Paris Express, 35 gares mis en service d'ici 2025 », 2019.

En cinq ans, malgré des engagements de campagne, le lancement d'une concertation en 2020, avortée suite à la crise sanitaire, et une initiative de parlementaires LREM, rien n'a avancé sur la gouvernance du Grand Paris alors que les dossiers d'aménagement des territoires franciliens se multipliaient. Pire encore, un des lieux d'échange entre les élus locaux créé en juin 2009, le syndicat mixte Paris Métropole devenu en 2017 le Forum métropolitain du Grand Paris, s'est dissous actant l'irréconciliabilité entre Paris, la région et la MGP...

En cohérence avec le premier rapport sénatorial sur la gouvernance du Grand Paris, Philippe Dallier, sénateur LR de Seine-Saint-Denis et vice-président du Sénat, a présidé la rédaction d'un nouveau rapport pour proposer des solutions aux élus locaux et au gouvernement [Dallier et Rambaud, 2021]. Son constat fondamental est l'accroissement des inégalités et de la ségrégation sociale que ni les chantiers de la SGP ni la MGP n'ont su enrayer. La MGP n'a pas su rationaliser la gouvernance, bien au contraire, elle l'a complexifiée et obscurcie.

Ces évolutions institutionnelles seront-elles possibles dans un mandat où les députés franciliens sont partagés entre Nupes et majorité présidentielle ?

## Conclusion

La Seine-Saint-Denis, au lendemain de la séquence électorale 2022, garde son exceptionnalité politique : bastion de gauche aux élections nationales, terre d'abstention, lieu de décélération du RN, espace de fragmentation des partis et de recomposition des rapports de force.

Les élections nationales ont confirmé que la Seine-Saint-Denis est ancrée à gauche, ce qui ne doit pas être un gage de sécurité pour les municipales de 2026. Rappelons que le Val-de-Marne, dernier conseil départemental communiste, a basculé à droite en 2021 et si la Seine-Saint-Denis demeure le seul département francilien à gauche, Philippe Dallier, LR, est en embuscade puisqu'il a démissionné de son poste de sénateur pour devenir conseiller départemental de Seine-Saint-Denis.

La Seine-Saint-Denis devrait être un laboratoire d'ancrage pour les nouveaux mouvements, en l'occurrence La France insoumise, mais également pour de nouveaux modes d'engagement pour les partis qui aspirent à entraîner à nouveau les classes populaires. Si l'horizon des politiques publiques est la lutte contre les inégalités, l'échelle de l'action et de la coordination demeure métropolitaine, pourtant le climat localiste des élections municipales de 2020 a bien montré les œillères des responsables politiques. À ce jour, la gauche pèse faiblement dans ce débat étant en minorité au Conseil régional et à la Métropole du Grand Paris.

Un des défis pour les élus locaux est de convertir le Grand Paris Express et les JOP 2024 en bénéfices réels et visibles pour l'amélioration des conditions de vie des habitants de Seine-Saint-Denis, mais surtout d'impliquer dans la fabrication locale des politiques publiques le vécu et la parole des habitants dans leur histoire et leur diversité.

### Bibliographie

- BELLANGER E. et REY H. (2018), « Banlieues populaires et recompositions politiques : exemplarité et singularité de la Seine-Saint-Denis », in BACQUÉ M.-H., BELLANGER E. et REY H. (dir.), *Banlieues populaires. Territoires, sociétés, politiques*, La Tour-d'Aigues, L'Aube.
- BRUN S. et SIMON P. (2020), « L'invisibilité des minorités dans les chiffres du Coronavirus : le détour par la Seine-Saint-Denis », in BRUN S. et SIMON P. (dir.), « Inégalités ethnoraciales et coronavirus », dossier, *De facto*, n° 19.
- CHEVROT J., BERTAUX F., BIKUN BI NKOTT F., FOURRÉ C., KHELLADI I., OMONT L., OUDIN B. et WOLBER O. (2020), « La Seine-Saint-Denis : entre dynamisme économique et difficultés sociales persistantes », *Insee Analyses Île-de-France*, n° 114.
- COLLECTIF FOCALE (2022), *Votes populaires ! Les bases sociales de la polarisation électorale dans la présidentielle de 2017*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- CORNUT-GENTILLE F. et KOKOUENDO R. (2018), « Rapport d'information sur l'évaluation de l'action de l'État dans l'exercice de ses missions régaliennes en Seine-Saint-Denis », Paris, Assemblée nationale.
- DALLIER P. et RAMBAUD D. (2021), « Réformer la gouvernance du Grand Paris : une méthode, une grille de lecture, un calendrier », Rapport d'information n° 444, Paris, Assemblée nationale.
- GIBLIN B. (2016), « Éditorial », *Hérodote*, n° 162.
- HADJ-BELGACEM S. (2018), « La fin d'un monopole partisan. La déstabilisation du communisme municipal au Blanc-Mesnil », in BACQUÉ M.-H., BELLANGER E. et REY H. (dir.), *Banlieues populaires. Territoires, sociétés, politiques*, La Tour-d'Aigues, L'Aube.
- LEBEAU B. (2018), « Les Jeux olympiques de 2024 : une chance pour le Grand Paris ? », *EchoGéo*, « Sur le Vif ».
- LE MOIGNE Y., SMITHSIMON G. et SCHAFFRAN A. (2016), « Ni la race ni le 9-3 ne sont ce que nous croyons qu'ils sont », *Hérodote*, n° 162.
- MASCLET O. (2003), *La Gauche et les Cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute.
- ROBINE J. (2016), « Le 9-3, symbole du ghetto dans la nation », *Hérodote*, n° 162.
- SUBRA P. et SERISIER W. (2016), « Nouvelle donne géopolitique en Seine-Saint-Denis », *Hérodote*, n° 162.
- SUBRA P. et SERISIER W. (2021), « "Tout change, rien ne change" : les élections municipales de 2020 dans la métropole du Grand Paris », *Métropolitiques*.